

Le World Wide Web a permis aux chercheurs de mettre à tout moment les résultats de leurs recherches à disposition de tout le monde, n'importe où. Ceci s'applique aux articles de revues que leur bibliothèque soit abonnée ou non à la revue dans laquelle les articles ont été publiés, ainsi qu'à d'autres types de documents issus des recherches comme les communications de congrès, les thèses, les rapports de recherche. C'est ce qu'on appelle le Libre accès.

Les chercheurs publient leurs résultats afin d'établir la paternité de leur propre rôle dans les recherches et de permettre à d'autres chercheurs d'utiliser ces résultats dans leurs propres recherches. Dans le cas des articles de revues, seuls les établissements les plus riches ont les moyens d'acquérir une proportion raisonnable de toutes les revues scientifiques publiées et donc, pour une grande partie des chercheurs, il n'est pas toujours facile d'avoir connaissance de ces articles et de pouvoir y accéder. Le Libre accès change tout cela.

### Qu'est-ce que le Libre accès ?

La littérature scientifique en Libre accès est constituée d'articles de revues révisés par les pairs, d'actes de congrès ainsi que de rapports techniques, de thèses et de documents de travail, le tout librement accessible en ligne. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de conditions de licence restreignant leur utilisation par les lecteurs. Cette littérature scientifique peut donc être utilisée librement à des fins de recherche, d'enseignement ou autres.

### Qu'est-ce que le Libre accès n'est pas ?

Le Libre accès fait l'objet de plusieurs malentendus. Le Libre accès ne veut pas dire auto-publication ou moyen de contourner l'évaluation par les pairs ou l'édition ; ce n'est pas non plus une sorte de filière d'édition au rabais et de qualité inférieure. C'est tout simplement une manière de mettre gratuitement en ligne les résultats de la recherche pour l'ensemble de la communauté scientifique.

### Quelles sont les modalités du Libre accès ?

Le Libre accès peut prendre différentes formes. Un chercheur peut soit déposer un exemplaire de tous ses articles dans une archive en Libre accès, soit publier ses articles dans des revues en Libre accès. De plus, le chercheur peut déposer un exemplaire de ses articles sur le site web de son département ou sur son site personnel. Alors que ces trois manières de mettre en Libre accès assurent aux utilisateurs un accès beaucoup

plus large aux articles que si ces derniers étaient dissimulés dans des revues sur abonnement, les deux premières sont une manière de le faire beaucoup plus systématique et organisée que la troisième et elles augmentent les chances que d'autres chercheurs trouvent et lisent les articles.

**Les archives en Libre accès** sont des collections numériques d'articles scientifiques qui ont été déposés dans cet espace par leurs auteurs. Dans le cas des articles de revues, cela peut se faire avant publication (prépublications) ou après publication (postpublications). C'est ce qu'on appelle « l'auto-archivage ». Ces archives mettent en valeur les métadonnées de chaque article [le titre, les auteurs, et autres informations bibliographiques] dans un format conforme au Protocole de collecte des métadonnées de l'initiative sur les archives ouvertes (Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting – OAI-PMH). Pour accéder au contenu de ces archives, vous pouvez utiliser Google ou un des moteurs de recherche spécialisés pour une recherche plus ciblée et plus efficace. Ces derniers collectent systématiquement les contenus d'archives dans le monde entier, constituant ainsi une base de données sur la recherche mondiale en cours. Les archives en Libre accès peuvent être soit multidisciplinaires et situées dans des universités ou autres organismes de recherche, soit thématiques et centralisées comme c'est le cas d'ArXiv qui couvre certains domaines de la physique et de disciplines connexes. Au début de 2005, le Royaume-Uni disposait d'environ 40 archives en Libre accès et d'autres universités et organismes de recherche ont l'intention d'en mettre en place. On trouvera une liste complète des archives en Libre accès au Royaume-Uni sur le site Eprints.org de l'université de Southampton. Si votre établissement ne dispose pas d'une archive, des informations détaillées sur comment en mettre une en place sont disponibles sur ce site web. L'auto-archivage est un mouvement international qui prend rapidement de l'ampleur et certains organismes de financement ont l'intention de mettre en place des archives centralisées pour héberger les articles publiés par les bénéficiaires de leurs subventions.

Si vous craignez que l'éditeur de votre revue applique des restrictions dues au droit d'auteur qui vous empêcheraient d'auto-archiver vos articles, la plupart du temps ce n'est pas le cas. Vous trouverez des informations concernant les politiques des éditeurs sur l'auto-archivage et le droit d'auteur sur le site du projet SHERPA de l'université de Nottingham.

**Les revues en Libre accès** sont des revues à comité de lecture dont les articles peuvent être accessibles à tout le monde librement et gratuitement. Dans de nombreux cas, ces revues existent également au format papier. Certaines de ces revues, notamment celles qui sont publiées par une université ou celles qui sont fortement subventionnées, ne font pas payer des frais d'auteur ou de page. D'autres prélèvent un droit pour publier un article, complètement à l'inverse du modèle traditionnel selon lequel une bibliothèque paie pour accéder au contenu d'une revue par le biais d'un abonnement. Ce droit de publication peut être à la charge du ou des auteur(s) mais la plupart du temps il est financé par une subvention de recherche ou par des fonds institutionnels. Il se peut que votre établissement ait déjà pris la décision de financer la publication des articles en Libre accès ou que la prise en charge de ce droit fasse déjà partie de la politique de votre organisme de financement. On trouvera sur le site web de BioMed Central une liste des organismes de financement qui autorisent explicitement l'utilisation de leurs fonds à cette fin. BioMed Central est un éditeur en Libre accès renommé dont le catalogue contient plus de cent revues. Un autre exemple de revues en Libre accès est celui de la Public Library of Science avec *PLoS Medicine* et *PLoS Biology*. Si un auteur a des difficultés financières, BioMed Central, PLoS et d'autres éditeurs en Libre accès le dispenseront du droit de publication. Les sommes prélevées par les revues en Libre accès sont très variables mais à titre indicatif, la plupart des revues de BioMed Central demandent 330 livres sterling par article et PLoS demande 1 500 dollars soit environ 800 livres. En 2003, le JISC a obtenu de BioMed Central que les auteurs des établissements du Royaume-Uni soient exonérés du droit de publication dans plus de 90 de ses revues biomédicales.

L'université de Lund tient une liste exhaustive des revues en Libre accès dans tous les domaines. Début 2005, cette liste recensait plus de 1 400 revues. Bon nombre de ces

revues ont des facteurs d'impact et sont indexées par l'Institut for Scientific Information pour son service Web of Knowledge/Web of Science. En juin 2004, 239 revues en Libre accès faisaient partie de cette catégorie.

On retrouve une autre forme de Libre Accès dans ce que l'on appelle des revues « hybrides ». Ce sont ces revues qui rendent un article accessible en ligne à qui que ce soit et gratuitement quand l'auteur choisit d'en payer la publication. Les *Proceedings of the National Academy of Sciences* sont un exemple de revue hybride car ils proposent de mettre un article en Libre accès pour une somme de 1 000 dollars.

### Pourquoi les auteurs doivent-ils mettre leurs travaux en Libre accès ?

Il est de plus en plus prouvé que les articles scientifiques qui sont auto-archivés sont plus souvent cités que les autres. Dans la plupart des domaines, le taux de citation est au moins multiplié par deux et parfois même plus dans certains domaines. Cette forme de Libre accès permet donc à la recherche d'avoir un impact plus important que jamais. De plus le cycle de la recherche, dans lequel un article est publié, lu, cité puis utilisé par d'autres chercheurs, se trouve amélioré et accéléré quand les résultats sont en Libre accès. Ne préféreriez-vous pas pouvoir accéder à tous les articles dont vous avez besoin pour votre recherche, facilement et sans restrictions ?

Ce document a été rédigé pour le compte du JISC par Alma Swan de Key Perspectives Ltd. Il a été révisé et produit par Sara Hassen et l'équipe de communication du JISC. *Traduit de l'anglais par Catherine Gunet.*

Ce document d'information est disponible sous d'autres formats à : [www.jisc.ac.uk/publications](http://www.jisc.ac.uk/publications)

## Autres informations et ressources

### Projets de Libre accès du JISC

Le programme FAIR du JISC évalue et étudie différentes manières de partager l'accès aux ressources institutionnelles. [www.jisc.ac.uk/programme\\_fair.html](http://www.jisc.ac.uk/programme_fair.html)  
Les projets DAEDALUS et TARDIS étudient différents modèles pour construire des archives institutionnelles efficaces. [www.lib.gla.ac.uk/daedalus](http://www.lib.gla.ac.uk/daedalus) et <http://tardis.eprints.org>  
Le projet ePrints UK développe des services thématiques nationaux pour accéder aux publications électroniques à partir d'archives ouvertes. [www.rdn.ac.uk/projects/eprints-uk](http://www.rdn.ac.uk/projects/eprints-uk)

### Archives en Libre accès et auto-archivage

Le site Eprints.org propose des informations générales sur les archives en Libre accès, dont une liste des archives existantes et un manuel expliquant comment mettre en place une archive. [www.eprints.org](http://www.eprints.org)  
Pour en savoir plus sur les moteurs de recherche en Libre accès les plus connus, voir :  
OAIster [www.oaister.org](http://www.oaister.org)  
et Citebase <http://citebase.eprints.org/cgi-bin/search>  
Le projet SHERPA travaille à la mise en oeuvre d'archives en Libre accès dans un certain nombre d'universités axées sur la recherche. [www.sherpa.ac.uk](http://www.sherpa.ac.uk)  
Les politiques d'autorisation sont disponibles par éditeur à :  
[www.sherpa.ac.uk/romeo.php](http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php)  
et par revue à : <http://romeo.eprints.org>  
Le répertoire des archives en Libre accès (Directory of Open Access Repository) est un nouveau service pilote qui propose une liste officielle des archives en Libre accès. [www.opendoar.org](http://www.opendoar.org)

### Revues en Libre accès

Pour plus d'informations sur BioMed Central, le plus important éditeur de revues en Libre Accès, voir : [www.biomedcentral.com](http://www.biomedcentral.com)  
Pour une liste des organismes de financement qui accordent des financements pour couvrir les droits de publication, voir : [www.biomedcentral.com/info/about/apcfaq#grants](http://www.biomedcentral.com/info/about/apcfaq#grants)  
Pour plus d'information sur la Public Library of Science, voir : [www.plos.org](http://www.plos.org)  
Pour une liste à jour des revues en Libre accès, voir : [www.doaj.org](http://www.doaj.org)

### Etudes de la fréquence des citations et des facteurs d'impact du Libre accès

La première étude sur l'amélioration de l'impact des articles scientifiques en Libre Accès a été réalisée par Steve Lawrence. [www.nature.com/nature/debates/e-access/Articles/lawrence.html](http://www.nature.com/nature/debates/e-access/Articles/lawrence.html)  
Des études réalisées par Michael Kurtz ont suivi :  
<http://cfa-www.harvard.edu/~kurtz/jasist1-abstract.html> et <http://cfa-www.harvard.edu/~kurtz/jasist2-abstract.html>  
Harnad et Brody sont les auteurs de l'article le plus récent sur l'impact des articles en Libre accès : [www.dlib.org/dlib/june04/harnad/06harnad.html](http://www.dlib.org/dlib/june04/harnad/06harnad.html)

### Autres ressources sur le Libre accès

<http://www.arl.org/sparc/>  
[www.arl.org/sparc/soa/#forum](http://www.arl.org/sparc/soa/#forum)  
Forum de discussion de American Scientist (destiné en priorité aux chercheurs) : <http://amsci-forum.amsci.org/archives/American-Scientist-Open-Access-Forum.html>